

mandant de *Hunningue*, & depuis que cette affaire a été portée aux divers Cercles par des Mémoires, les Députés qui formoient l'assemblée d'*Ulm* y ont reçu une déclaration de Sa Maj. Très-Chrétienne par laquelle ils sont informés « que ce « Monarque résolu de faire connoître aux Loüables Cercles, par tous les moyens possibles, « la pureté de ses intentions, & l'exactitude de « la neutralité qu'il veut observer à leur égard, « a donné ordre de démolir la tête du Pont qui « avoit été construit sur le *Rhin* près de *Hunningue*, & dont l'érection avoit donné lieu à « des représentations de leur part. »

Par-là les choses étant rétablies, touchant le Pont d'*Hunningue*, sur le pied où elles doivent être conformément au Traité de Paix de 1738. toutes plaintes sur l'entreprise exécutée de la Garnison de *Hunningue* ont absolument cessé.

Mais y ayant eu une course de Warasdins qui sont en garnison à *Brisach*, en repréfailles de celles faites dans le *Brisgau*, Mr. de la Noüe présenta le 16. Mars à l'assemblée générale des États de l'Empire, le Mémoire suivant à ce sujet.

LE Ministre soussigné de Sa Majesté Très-Chrétienne, près de la Diète générale de l'Empire, & accrédité auprès des Loüables Cercles antérieurs, assemblés directorialement, a reçu des avis certains, que les troupes Autrichiennes, après avoir tenté, en plus d'un endroit le passage du *Rhin*, par les Terres neutres de l'Empire, spécialement vis-à-vis de *Plobsheim*, pour faire des courses sur le territoire de la domination du Roi, un de leurs Détachemens avoit passé ce fleuve le premier du présent mois, pendant la nuit, au-dessous du Fort Mortier, & enlevé un poste d'un Caporal & de quatre Soldats

III.
Mémoire
de Mr. de
la Noüe,
sur une
course en
Alsace.